



FACTURES et LIQUIDATION SOCIETE

Par **Guignard Raphaelle**, le **24/06/2018** à **18:37**

Bonjour

Ma société a été liquidée au Tribunal de Commerce le 08/09/2017.

Bouygues Telecom me réclame quelques mois après, 260 euros d impayés pour l'abonnement téléphonique , que j'avais pour ma société .

A la date du dépôt de mon dossier en août 2017, l'état des dettes ne mentionnait pas bouygues télécom car la dernière échéance avait été prélevée.

L'abonnement était au nom de ma société et à l'adresse de ma société . Cette société n'existe plus . Bouygues Telecom m'a envoyé un mail sur ma boîte perso . Dois-je payer ces 260 euros???

Merci

Cordialement

Raphaelle G

Par **Visiteur**, le **24/06/2018** à **21:44**

Bsr

Vous dites que la dernière échéance avant été honorée, s'agit-il alors de consommations faites ensuite ?

Par **Guignard Raphaelle**, le **24/06/2018** à **22:29**

Bonsoir

Merci pour votre réponse

Non pas à ma connaissance car j'ai laissé les clefs au huissier de justice (ou liquidateur je ne sais plus !). Je ne pouvais pas retourner sur mon lieu de travail.

Peut-être que c est le temps que le liquidateur fasse le nécessaire auprès de ce fournisseur ?

Puis je leur dire de contacter le liquidateur ??

Merci

Cdl